

PROJET PEDAGOGIQUE
LYCEEN AU CINEMA

Proposition soumise au Conseil d'administration :

Une ligne est ouverte au budget de l'exercice 2021 pour un montant de **590 €** au :

- Service Activité Pédagogique
- Domaine Axe 2 : Ouverture culturelle et internationale
- Activité 16ADE : Autres dépenses éducatives : Crédits non utilisés

Le conseil d'administration doit se prononcer sur la réaffectation de cette ligne budgétaire afin de permettre le financement du projet « lycéen au cinéma » pour 4 classes soit 123 places de cinéma.

Ce projet comprend 3 séances de cinéma ; une séance par trimestre pour un montant total de **922.50 €** (devis joint).

Reste à budgétiser sur l'exercice 2022 :

922.50 € - 590 € = **332.50 €**

Le Proviseur

Thierry DELAIGUE